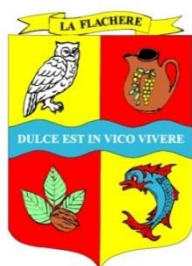


## **FLACH'INFO**



**La Flachère aux temps des colonies de vacances**

**JUIN 2022**



## LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons débuté l'année comme il se doit par le vote du budget.

Budget adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal sans augmenter la part communale des impôts locaux, dans un contexte pourtant difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique.

Nous avons malgré tout réussi à vous proposer un programme d'investissement ambitieux mais qui nécessitera cette fois-ci d'avoir recours à l'emprunt.

Un dossier nous occupe particulièrement en ce moment il s'agit de la rénovation de la mairie et de l'appartement situé au-dessus avec création d'un logement supplémentaire, sous forme d'un petit studio.

Nous en sommes au choix de l'architecte qui devra assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

Le pumptrack est toujours d'actualité mais nous n'avons pas pu acquérir le terrain prévu nous sommes donc toujours à la recherche d'un terrain, plutôt autour de la salle des fêtes

Nous envisageons également :

- L'aménagement du parking situé carrefour rue de l'Eglise et rue des Bassins.
- L'enfouissement des réseaux secs impasse de la cure et rue de l'église.
- Des travaux de rénovation thermique des appartements et au P'tit Verger. Les travaux d'isolation étant terminés nous allons procéder au remplacement des radiateurs dans les appartements et des menuiseries au P'tit verger ainsi qu'à l'installation d'une climatisation réversible.

Comme vous pouvez le voir notre commune poursuit son chemin avec des projets, sans oublier les travaux d'assainissement sur le secteur du Boissieu. Lancement de l'étude sur 2023 pour réalisation, si tout se passe bien en 2024.

Pour terminer je vous invite à continuer à nous envoyer vos adresses mails pour recevoir les infos mairie et comme d'habitude un petit rappel concernant les codes « du savoir vivre ensemble » :

- Stationnement, attention à ne pas gêner la circulation...
- Décibels, respecter les horaires afin de préserver un bon voisinage.

Et dans un autre registre, concernant la covid, l'annonce de la fin des mesures sanitaires, masque et pass en particulier, a sonné comme une libération mais attention le virus circule toujours c'est pourquoi je ne peux que vous insister à être vigilants.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été à toutes et à tous !

Bien amicalement

Le maire : Brigitte SORREL

# MAIRIE PRATIQUE

## MAIRIE

Ouverture du Secrétariat

**Lundi, Mardi, Jeudi de 14 à 19 h**

Permanence téléphonique de **14 h à 19 h**

Tél : 04 76 97 31 08

Fax : 04.76.92.37.65

[contact@mairie-la-flachere.com](mailto:contact@mairie-la-flachere.com)

<http://sites.google.com/site/laflachere>

ou dans Google-le site de La Flachère

## SIEEM

**(Syndicat Ecoles Élémentaires & Maternelle)** 04.76.08.52.55

## URGENCES

|                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Pompiers                          | <b>18</b>             |
| Samu                              | <b>15</b>             |
| Urgences internationales          | <b>112</b>            |
| Conseil médical-visite à domicile | <b>0810 15 33 33</b>  |
| Police Secours                    | <b>17</b>             |
| Centre antipoison                 | <b>04 76 42 42 42</b> |
| Gendarmerie Le Touvet             | <b>04 76 08 45 94</b> |

## Médecins généralistes

**Cabinet médical – Le Touvet**

04.76.98.01.14 Fax 04.76.08.44.16

**Docteur Gérard Nallet**

Grande Rue – St Vincent de Mercuze

Téléphone : 04.76.08.50.12

**Médecins de garde : 08 10 15 33 33**

**Pharmacie de garde : 0825 70 15 15**

[www.sosgardes.fr](http://www.sosgardes.fr)

## Sécurité Sociale

Numéro unique **3646**

Permanence :

Semaine paire Le Touvet/Mairie Le mercredi de 14 à 16 Heures

Semaine impaire Chapareillan/ancienne bibliothèque le Mercredi de 8h30 à 10h30

**METEO France** 08 92 68 02 38

**SNCF** 08 36 35 35 35

## EMPLOI

**POLE EMPLOI (ANPE + ASSEDIC)**

12, Rue M Leyssieux – St Martin Hères

<http://www.pole-emploi.fr>

Numéro de téléphone unique : **3949**

**Antenne de Pontcharra**

440 Avenue de la Gare

## **Horaires d'ouverture :**

Lundi au jeudi : 8h45-12h – 13h-

15h30Vendredi : 8h45-11h45

## **Horaires d'accueil physique :**

Lundi au jeudi : 8h45-15h45

Vendredi : 8h45-11h45

## **Maison pour l'emploi**

Village d'Entreprises du Breda

38530 Pontcharra - 04.76.97.81.85

## **Mission locale du Grésivaudan**

95, Rue des Grives – Z.I CIDEX 112

38920 Crolles - 04.76.08.08.70

Fax : 04.76.08.89.51 - [info@mlgresivaudan.com](mailto:info@mlgresivaudan.com)

## TRESOR PUBLIC

Rue Montfillon 38660 Le Touvet

04.76.08.45.87 Fax : 04.76.08.53.17

Lundi,Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00

**Fermé au public le mercredi toute la journée**

## ASSISTANTE SOCIALE

**Conseil Général M S A**

Centre Social Mairie de Goncelin

21, Rue Laurent Gayet 38570 Goncelin

38530 Pontcharra Tel : 04.76.71.81.17

Tel : 04.76.97.32.52 Le lundi uniquement

## NOTAIRE ET CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence régulièrement assurée en Mairie du Touvet. Prendre rendez-vous au 04 76 92 34 34

## PREFECTURE

Un serveur vocal est à votre disposition

24h/24, 7j/7 : **3939 allo service public**

Portail Internet unique de renseignement administratif et d'accès aux télé procédures

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## SOS GUEPES 38

Fabrice NOVIANT 06.88.15.69.79

623, Chemin du Manival 38330 Saint Ismier

Destruction nids de guêpes, frelons et autres hyménoptères.

## CIVILITÉ

Lorsque vous quittez la commune il est obligatoire de venir le signaler en mairie afin que d'une part, le compteur d'eau soit relevé et d'autre part que vous nous communiquiez votre nouvelle adresse.

## **LES ARTISANS DE NOTRE COMMUNE**

**A.C.P.** Allo Chauffage Plomberie du Grésivaudan (Rémy FAUBERT Le Boissieu). (06.28.34.95.13)

**Eurl Beltrami Bruno** (445, rue des Bassins) Travaux forestiers, tontes de pelouses, tailles de haies, débroussaillages, élagages ... (06.74.64.34.33)

**BEV Service** (Poulat Stéphane, Rue Le Pas du Facteur) Entretien espaces verts, vente bois de chauffage, exploitant forestier. (06.32.44.06.35)

**Entreprise Derez Richard** (Impasse des Buis) BTP. (06.11.99.00.41)

**Diligent Philippe** (Rue des Bassins) Bureau d'études. (04.76.78.61.82)

**La Malle de Chantale** (383 Ch de Pierres Plates) Créations couture, Déco) (06.23.30.01.98) [lamallegechantale@gmail.com](mailto:lamallegechantale@gmail.com)

**Le Pas du Facteur** (Gattoni Béatrice, route de La Buissière), Restauration traditionnelle. (04.76.08.47.08)

**Le P'tit Verger** (Maryline & Bruno Detraz, rue des Bassins) Bar, restauration, Epicerie (04.76.98.79.86)

**Portier Guillaume** (536 Ch. du Tram) Prestations de services. (07.82.73.30.62)

**Tournoud Alain** (route de la Buissière) Exploitant forestier. (06.85.42.36.16)

**Tournoud Jérôme** (rue des bassins) Entrepreneur forestier, commerce du bois, coupe-débardage-broyage-défrichage, bois de chauffage. (06.24.20.39.17)

## **LES TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN**

Toutes les informations sur les lignes, les horaires, les tarifs, le calculateur d'itinéraire sur : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) rubrique transports [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr) / 0 800 941 103

**Les points de vente :**

Du Lundi au Vendredi de 8h30/12h -14h/18h

**A Crolles** : Le Grésivaudan communautés de communes 115 Rue des Alpes

**A Pontcharra** : Les transports du Grésivaudan 303 rue des Alpes.

Transports du Grésivaudan 115 rue Louis Néel 38920 Crolles.

## **INFO-ENERGIE**

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels). RV au 04.76.23.53.50 – [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## **CAUE ISERE**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (04 76 00 02 21)

## **DECIBELS**

Afin de préserver un bon voisinage rappel des horaires pour que tout un chacun puisse vaquer à ses occupations de bricolage ou de jardinage, perceuses, taille haies et tondeuses .... :

**Du Lundi au Vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-19h30**

**Le Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00**

**Le Dimanche & jours fériés : 10h00-12h00**

## **DIVAGATION DES CHIENS**

La divagation des chiens est interdite.

**Un Arrêté Préfectoral existe.** La commune a un contrat avec la fourrière de Le Versoud au 04.76.77.07.00

## **DECHETTERIE DE CROLLES**

**Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45. (Sauf jours fériés)**

## **DECHETTERIE DE LE TOUVET**

Tel: 04.76.08.25.96 Fax : 04.76.08.07.15

**Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45. (Sauf jours fériés)**

## **DECHETTERIE DE LE CHEYLAS**

Route de La Buissière

**Lundi/mardi/jeudi/vendredi/samedi de 8h/12h et 14h/18h**

**Le mercredi de 14h à 18h**

**Fermeture les jours fériés**

## **DECHETTERIE DE PONTCHARRA**

Zone Industrielle Pré Brun

1-147 Impasse Denis Papin

**Du lundi au Samedi de 8h à 12h et 15h à 18h**



# INFOS MAIRIE

*Afin de recevoir les infos en direct, rien de plus simple, transmettez-nous votre adresse mail !  
Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont désormais disponibles sur le site internet de la Commune.*

*Certaines adresses en notre possession s'avèrent être erronées. Si vous avez changé d'adresse mail merci de nous la renvoyer.*

## **BUDGET 2022**

Au mois de Mars le conseil municipal a voté budget 2022 et le compte administratif 2021.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Il retrace les mouvements de recettes et de dépenses réalisés au cours de l'année. Ils permettent de dégager les résultats qui seront repris aux budgets primitifs.

|                            | Excédent              |
|----------------------------|-----------------------|
| Section de Fonctionnement  | 167 747.47 €          |
| Section d'Investissement   | 192 547.53 €          |
| <b>Résultat de clôture</b> | <b>+ 277 338.49 €</b> |

### **BUDGET 2022**

Il retrace les autorisations de dépenses et de recettes pour l'exercice.

Il a été préparé sur la base des dépenses 2021 pour le fonctionnement et en prévision des projets pour 2022 en investissement.

Dépenses & recettes

|                |              |
|----------------|--------------|
| Fonctionnement | 390 940.00 € |
| Investissement | 760 600.00 € |

#### Section de fonctionnement dépenses :

|                                                                                              |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| dépenses à caractère général                                                                 | 118 173 € |
| dépenses gestion courante (dont virement à la section d'investissement + les amortissements) | 175 525 € |
| dépenses de frais de personnel                                                               | 54 600 €  |
| dépenses frais financiers                                                                    | 20 000 €  |
| dépenses imprévues                                                                           | 21 642 €  |

#### Section de fonctionnement recettes :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Impôts et taxes          | 138 062 € |
| Une partie de l'excédent | 90 000 €  |
| Dotations de l'Etat      | 52 000 €  |
| Dotations du Grésivaudan | 40 000 €  |
| Produits de services     | 4 100 €   |
| Divers revenus           | 65 878 €  |

Section d'investissement dépenses :

|                                                          |           |
|----------------------------------------------------------|-----------|
| - Rénovation Mairie                                      | 609 500 € |
| - Rénovation énergétique des logements et du Ptit Verger |           |
| - Achat terrain + étude faisabilité d'un Pumptrack       |           |
| - Eclairage public                                       |           |
| - Achat matériel                                         |           |
| Remboursement emprunts                                   | 33 100 €  |

Section investissements recettes :

|                                          |              |
|------------------------------------------|--------------|
| Subventions                              | 140 500 €    |
| Excédent d'investissement 2021           | 192 547.53 € |
| Dotations Taxe Aménagement               | 5 483 €      |
| Virement de la section de fonctionnement | 32 615 €     |
| Opérations d'ordre                       | 11 107 €     |
| Emprunt                                  | 300 000 €    |
| Excédent fonctionnement                  | 77 477.47 €  |

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

**1<sup>er</sup> TOUR**

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| Nombre d'inscrits          | 249 |
| Nombre de votants          | 182 |
| Nombre de bulletins blancs | 7   |
| Nombre de bulletins nuls   | 1   |

**Nombre de suffrages exprimés 174**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| ARTHAUD Nathalie      | 2  |
| ROUSSEL Fabien        | 8  |
| MACRON Emmanuel       | 71 |
| LASSALLE Jean         | 8  |
| LE PEN Marine         | 69 |
| ZEMMOUR Eric          | 26 |
| MELENCHON Jean-Luc    | 49 |
| HIDALGO Anne          | 10 |
| JADOT Yannick         | 23 |
| PECRESSE Valérie      | 10 |
| POUTOU Philippe       | 3  |
| DUPONT-AIGNAN Nicolas | 5  |

**2<sup>ème</sup> TOUR** 24 Avril 2022

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| Nombre d'inscrits          | 250 |
| Nombre de votants          | 172 |
| Nombre de bulletins blancs | 17  |
| Nombre de bulletins nuls   | 3   |

**Nombre de suffrages exprimés 152**

|                 |     |
|-----------------|-----|
| MACRON Emmanuel | 138 |
| LE PEN Marine   | 114 |

## **ELECTIONS LEGISLATIVES**

### **1<sup>er</sup> TOUR** 12 Juin 2022

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Nombre d'inscrits                   | 250        |
| Nombre de votants                   | 214        |
| Nombre de bulletins blancs          | 0          |
| Nombre de bulletins nuls            | 2          |
| <b>Nombre de suffrages exprimés</b> | <b>212</b> |
| KOLMAKOVA Anna                      | 9          |
| FERES Quentin                       | 14         |
| ROSSET Frédéric                     | 12         |
| IORDANOFF Jérémie                   | 55         |
| LEAL fabienn-Claire                 | 4          |
| LECROQ Françoise                    | 0          |
| SANTANA Jérôme                      | 49         |
| HELLER Nathalie                     | 1          |
| TULIPE Christine                    | 2          |
| VERGEZ Frédéric                     | 9          |
| JAY Floence                         | 57         |

### **2<sup>ème</sup> TOUR** 19 Juin 2022

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Nombre d'inscrits                   | 251        |
| Nombre de votants                   | 164        |
| Nombre de bulletins blancs          | 12         |
| Nombres de bulletins nuls           | 4          |
| <b>Nombre de suffrages exprimés</b> | <b>148</b> |
| IORDANOFF Jérémie                   | 78         |
| JAY Florence                        | 70         |

## **Travaux de rénovation énergétique : les aides en 2022**

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de son logement à La-Flachère ?

- **MaPrimeRénov** : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE)
- **MaPrimeRénov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements
- **Primes Energie CEE** : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur) ;
- **Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €

- **Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur ces travaux :

- Chauffe-eau thermodynamique ;
- [Isolation](#) ;
- Système de chauffage.

Les travaux doivent avoir été effectués par des [entreprises labellisées RGE](#) (reconnues garantes pour l'environnement) pour être éligibles à ces aides.

Retrouvez plus d'informations sur le site de l'ADEME, de [France Renov](#) ou d'Hello Watt.

## **RENTRE SCOLAIRE 2022** (information émanant du Conseil Départemental)

Cette année un changement important avec la fin du Pack'Rentrée :

- La restauration scolaire au collège est tarifée à 2€ pour tous depuis la rentrée 2021
- Le Pack'Loisirs est supprimé au profit d'un dispositif plus moderne et plus avantageux pour les collégiens : la Carte Tattoo Isère qui a vu le jour en Juin 2022
- Reste le Pack'Transport pour lequel depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et pour une année encore, le Département de l'Isère apporte son soutien logistique à la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans un souci de garantir la continuité d'un service performant et de qualité en attendant la reprise totale de cette compétence par la Région en 2023.

Les brochures Transport sont disponibles depuis début Juin dans les établissements scolaires.

La centrale d'appels Allo Pack'Rentrée (04 76 00 36 36) pourra dès lors répondre aux questions des usagers et les aider dans leurs démarches.

Cette année encore, les familles sont invitées à formaliser leur demandes, auprès du Département, avant le 5 juillet par courrier, ou avant le 15 juillet par internet sur [www.isere.fr](http://www.isere.fr), afin de bénéficier des aides et des services dès la rentrée 2022.

**La carte tattoo** (ex Pack'loisirs) permettra aux collégiens isérois ayant souscrit gratuitement au dispositif de bénéficier de 60 € pour les inscriptions annuelles aux activités sportives, culturelles et artistiques.

Ce montant sera bonifié de 45 € par la CAF de l'Isère pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 €.

Les dépenses en librairie sont également possibles dans la limite de 10 € par an.

Des bons plans seront également proposés toute l'année par les partenaires affiliés.

La carte tattoo Isère accompagnera donc toute l'année scolaire et de manière significative les collégiens dans leur activité sportive, culturelle et artistique. Fonctionnant comme une carte de paiement, elle sera envoyée au domicile de chaque collégien, dès la prochaine rentrée scolaire et sera valable pour toute la durée de sa scolarité.



## **NUMERIQUE TRES HAUT DEBIT**

Mise en service du réseau départemental **Très Haut Débit (THD)** radio à 30 Mégabits/s sur notre commune.

Ce réseau hertzien départemental mis en œuvre depuis 2009 pour lutter contre la fracture numérique, évolue et se modernise (passage à la technologie « LTE ») afin de proposer une solution d'attente performante pour les territoires qui ne seront couverts en fibre optique qu'au-delà de 2022.

Le déploiement de la THD visant à offrir, grâce au mix technologique, un débit internet de 30 Mégabits/s pour tous en 2022. Parallèlement le déploiement du réseau fibre optique se poursuit.

### **D'un point de vue pratique :**

Les abonnés historiques au réseau hertzien départemental se verront proposer par leur fournisseur d'accès à internet (FAI) de migrer gratuitement vers cette nouvelle technologie. Le coût de changement de box internet, de récepteur et d'intervention chez l'utilisateur sont directement pris en compte par le Département.

Cette migration doit intervenir dans les 6 mois suivant la mise en service du THD radio, échéance à laquelle l'architecture sur laquelle repose l'ancien réseau sera définitivement éteint.

Tout nouvel usager souhaitant bénéficier d'un accès au Très Haut Débit Radio est invité à se rendre sur le site : [www.iserethdradion.com](http://www.iserethdradion.com) afin de vérifier l'éligibilité de son adresse et prendre connaissance des opérateurs commercialisant des offres d'accès à internet sur le réseau THD radio du Département.

## **ENEDIS ET VOUS**

**Adopter les bon réflexes en cas d'intempéries**, protéger, ne pas s'approcher, ne pas toucher un câble à terre, contacter le Centre d'appels Dépannage Enedis.

### **En cas d'incidents**

- Restez éloignés des ouvrages électriques
- Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique
- Contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité

Si malgré ces conseils, un accident survenait :

- Interdisez l'accès pour prévenir un autre accident
- Pour éviter d'être vous-mêmes électrisés/électrocutés, ne touchez pas les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique.

# VIE COMMUNALE

## CEREMONIE DU 8 MAI

Les membres du Conseil Municipal accompagnés des habitants et de leurs enfants se sont retrouvés ce 8 Mai devant le monument aux morts, était présente également une délégation des sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Le Touvet.

Après le discours de Madame le Maire et l'énumération des noms figurant sur le monument, cette dernière a déposé la gerbe au pied du monument. Les enfants présents ont déposé à leur tour chacun un œillet rouge.

H Rochas, Conseiller Municipal, a lu le discours officiel.

A l'issue de la cérémonie Madame le Maire a convié l'ensemble des présents à partager le « pot de l'amitié » à la Mairie.





## LA FETE DES MERES

Après deux années de restriction suite au Covid 19, c'est sous un beau soleil que les mamans de notre commune accompagnées parfois de leur conjoint et surtout de leurs enfants se sont retrouvées à l'Espace Georges Talbot ; conviées par Madame le Maire et son Conseil Municipal pour un moment convivial autour d'un buffet préparé par Le P'Tit Verger (Maryline et Bruno Detraz).

Madame le Maire à cette occasion, a fait part des projets communaux en cours et à venir.

Chaque Maman a reçu une plante pour fêter cet évènement, cette année il s'agit d'une « Impatience de Guinée ».







# **INTERCOMMUNALITE**

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES « LE GRESIVAUDAN »**

**LE GRESIVAUDAN**

**390, Rue Henri Fabre**

**38926 CROLLES Cedex**

**Tél : 04.76.08.04.57 Fax 04.76.08.85.61 [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)**

Toutes les informations, concernant la **Communauté de Communes "Le Grésivaudan" (CCG)**, vous parviennent désormais par le biais du journal **Interligne Grésivaudan** distribué mensuellement dans votre boîte aux lettres et vous pouvez les retrouver sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

**Le Grésivaudan poursuit son action en faveur du tri à la source des biodéchets et de nombreux sites de compostage partagé sont en cours de déploiement.**

**3 nouveaux sites inaugurés entre le 20 et le 24 mai**

Pourquoi mieux trier les bios déchets ?

Pour rappel, d'ici fin 2023, les collectivités en charge de la gestion des déchets devront proposer à leurs habitants\*, vivant en maison ou en appartement, une solution de tri à la source des bios déchets.

Dès le précédent mandat, le compostage individuel et partagé a été développé dans les communes de montagne.

Pour les communes de plaine, plusieurs scénarios ont été envisagés et les élus ont là aussi opté, lors du conseil communautaire du mois de mars, pour la solution « Tout compostage »\*\*.

A partir de cet automne, environ 9 000 composteurs individuels seront distribués gratuitement et 300 sites de compostage partagé seront installés d'ici 2023.

Pour le compostage individuel, les modalités pratiques sont à venir mais Le Grésivaudan proposera des créneaux de distribution au plus proche de chez vous. Vous n'aurez qu'à vous inscrire grâce à votre carte de déchetterie.

Pour le compostage partagé, les habitants intéressés peuvent d'ores et déjà contacter le service déchets du Grésivaudan.

### **Bon à savoir :**

Déchets alimentaires et déchets naturels biodégradables constituent les bios déchets. Composés à 90% d'eau, ils sont aujourd'hui trop souvent déposés dans la poubelle grise (ordures ménagères) alors qu'ils sont valorisables.

Trier les bios déchets, c'est réduire le volume de nos poubelles, la quantité de déchets à traiter, optimiser les tournées des camions de collecte et diminuer nos émissions de CO<sub>2</sub> (estimées à 2000 t/an).

Les bios déchets mélangés aux ordures ménagères représentent près de 4 600 tonnes\*\*\*. Ils sont directement incinérés sans valorisation possible alors qu'ils sont réutilisables sous forme de compost dans nos jardins et que l'incinération est payée par chacun d'entre nous.

### **Chiffres clés**

42% des habitants des communes de plaine compostent. Objectif à atteindre : 90% fin 2023.



\* Loi Grenelle 2 du 10 juillet 2010

\*\* pour les communes dont les déchets sont gérés en direct par la communauté de communes  
Pour connaître le choix du mode des bios déchets sur les communes gérées par le SIBRECSA,  
rdv sur [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)

\*\*\* 3 840 tonnes provenant des particuliers et 760 tonnes des professionnels. Chiffres automne 2020



**Cet été, petits et grands ont rendez-vous à la belle étoile, dans plusieurs communes du territoire, pour découvrir ou redécouvrir gratuitement en plein air, des films grand public et de qualité.**

Au menu : 25 films et 42 projections qui sont programmés pour "*diffuser la culture sur l'ensemble du territoire et pour tous les publics*" indique Annick Guichard, Vice-Présidente en charge de la culture, des patrimoines matériels et immatériels, "*la culture est faite pour ça, pour vivre des expériences à la fois collectives et individuelles et rencontrer l'autre*".

Le coup d'envoi de Cinétoiles sera donné le 5 juin, dans le Haut-Bréda (Pleynet) à l'occasion de la course cycliste féminine Alpes Grésivaudan Classic.

Les séances débutent à la tombée de la nuit et sont précédées, dans certaines communes, d'un moment convivial sous la forme d'un atelier, pique-nique ou autre animation. En cas de mauvais temps, un repli est prévu dans le lieu indiqué. À défaut de repli, la projection sera annulée. La réservation est gratuite et obligatoire uniquement pour les projections prévues dans les piscines intercommunales (voir programme).

Belles découvertes à tous !

Le programme en ligne : [le-gresivaudan.fr/cinetoiles](http://le-gresivaudan.fr/cinetoiles)



## **VIS MA VIE D'ARTISAN**

Le Grésivaudan, associé au Parc Régional Naturel de Chartreuse, proposent deux activités gratuites pour le grand public.

« Vis ma vie d'artisan – AIC bois de Chartreuse »

« Glissez-vous dans la peau d'un artisan de la filière-bois le temps d'un après-midi »

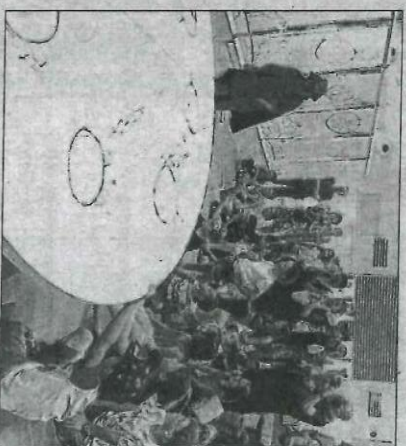
Jeudi 21 Juillet 2022 à 15h et jeudi 25 Août 2022 à 16h

Les activités dureront 2h45 et se dérouleront sur Chapareillan puis au Col de Marcieux :

- Elles débiteront par la visite de l'entreprise de charpente Car.Me.Bois, avec présentation de l'art de la charpente et du travail du bois.
- Se poursuivront le long de la route forestière du Groupement Forestier de Marcieux du Bresson, avec présentation des différents aspects de la forêt, sa propriété, la gestion en futaie irrégulière des forêts. Le CIBC expliquera l'AOC bois de Chartreuse.
- Et enfin visite d'Evasion au Naturel du col de Marcieux, Centre Eco Touristique réalisé en bois de Chartreuse.

LA BUISSIÈRE/SAINTE-MARIE-D'ALLOIX/LA FLACHÈRE

## L'exposition plastique des écoliers a eu du succès



Les parents sont venus nombreux découvrir les œuvres des écoliers, réalisées avec l'aide des plasticiens Jean-Louis Bernard et Chantal Stephan-Baumgartner.

Dimanche dernier, les éle-

teurs ont pu profiter toute la journée de l'exposition plastique des écoliers du Sieem (Syndicat intercommunal des écoles élémentaires et maternelle des communes de La Bussière, La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix et Sainte-Marie-du-Mont). Le vendredi précédent, les élèves avaient installé leurs œuvres, réalisées avec l'aide des plasticiens Jean-Louis Bernard et Chantal Stephan-

Baumgartner.

Leurs parents sont venus admirer les créations des écoliers et ont bénéficié d'une représentation adaptée du *Petit Prince* par la classe de Gwenaëlle Lassange, mettant en relief les planètes imaginées : planète des chevaliers, des dinosaures, du football, du businessman, du pizzeriaio, l'astéroïde B612 et la Terre fleurie.

Rose-Marie Grossi, présidente

du Sieem, a révélé que ce projet imaginé entre Alexandre Baumgartner, du collectif Arts plastiques en Grésivaudan, et Agnès Dupon, la maître de La Bussière, avait été retardé par la pandémie.

Trois classes ont participé : deux de Sainte-Marie-d'Alloix et une de La Flachère, communes représentées par Luc Sindrian et Nadine Souton.

Rose-Marie Grossi a déclaré aux parents que « le travail artis-

tique réalisé est de grande qualité : vous pouvez être fiers de ce que vos enfants ont fait. »

Alexandre Baumgartner a félicité les enfants : « Vous êtes tous des plasticiens et artistes en herbe ! Dans le Grésivaudan, on ne voit pas assez d'arts plastiques. On espère qu'on en verra plus grâce à vous. Vous êtes dignes du plus haut niveau de l'art contemporain [...] le souhaite que ce prototype d'action soit repris

dans d'autres communes, avec le soutien de la communauté de communes. »

Année Guichard, vice-présidente en charge de la culture de la communauté de communes, a confirmé que « ce projet est exactement ce qui entre dans le Plan local d'éducation artistique et culturelle, aidant les communes qui ont des écoles à organiser de la médiation : on vous accompagne ! ».





# Les élèves du regroupement pédagogique exposent leurs œuvres le 11 juin

Chantal Stephan-Baumgartner, Jean-Louis Bernard et Alexandre Baumgartner sont venus travailler avec les élèves de la maternelle du regroupement pédagogique intercommunal des écoles de La Buisnière, La Flachère, Sainte-Marie-d'Alloix et Sainte-Marie-du-Mont. Ces trois artistes du collectif Arts plastiques en Grésivaudan ont l'objectif de donner une place plus large aux arts plastiques sur le territoire. Alexandre Baumgartner lance pour cela un appel à la Communauté de communes : « Nous sommes intervenus bénévolement sur le projet du SIEEM, mais nous aimerions développer des interventions sur tout le Grésivaudan, en étant rémunérés... ».

Rose-Marie Grossi, l'élue buissérienne présidente du SIEEM, a rappelé que « le projet est parti d'une demande d'Alexandre Baumgartner, qui habite La Buisnière et qui a rencontré notre maire pour un développement artistique et un projet avec l'école. L'école de La Buisnière avait déjà



Les élèves de la maternelle avec les artistes, l'enseignante et les mamans Virginie et Marilou

un projet d'année : le projet a donc été transféré dans le cadre du SIEEM, mais pour l'année suivante notre école serait peut-être partenaire. Le SIEEM, donc les quatre communes, a financé le matériel nécessaire à la création des œuvres et à l'exposi-

tion. Les artistes ont donné un temps énorme en tant que bénévoles. ».

Jean-Louis Bernard est intervenu dans la classe de grande section à La Flachère ; Chantal Stephan-Baumgartner auprès des écoliers de CE2, CM1 et CM2 de

Sainte-Marie-d'Alloix. Le premier a fait travailler à partir de « ce qui traîne. Il y avait un tas d'ordures dans la classe : c'était la jubilation des enfants et la sublimation des déchets ! L'enthousiasme faisait oublier la récré... La consigne était de créer un per-

somage en donnant un côté figuratif. La deuxième contrainte était de respecter ce qu'ils avaient ramassé, de l'utiliser sans l'abîmer. Ils devaient regarder les éléments pour traduire autre chose : c'est parti tout seul ! ». Il a passé quatre demi-journées avec la classe. La seconde a utilisé le thème de la classe, le Petit Prince, et a fait réaliser « des planètes par groupe de quatre : certains ont dérivé sur l'imaginaire et ont créé une planète foot et une planète pizza ; d'autres se sont inspirés des planètes existantes. Le fil de fer est informé : c'est difficile de trouver comment lui donner une forme ! ». Elle est venue huit après-midi dans les classes. Le rôle d'Alexandre Baumgartner a été de prendre des photos des travaux et d'en faire de grands panneaux, pour attester du sérieux au travail des enfants. Création et panneaux seront exposés les 11 et 12 juin à la salle des fêtes de Sainte-Marie-d'Alloix. Et le 16 juin, les grands vont visiter l'atelier à la grange Boissieu.



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS



## *L'Outil en Main de LA FLACHERE* *Échanger* *& Transmettre*

L'Outil en Main s'insère dans un contexte socio-économique qui a beaucoup évolué.

Les ateliers sont un lieu d'échanges et de transmission de savoir-faire mais également de valeurs et de lien social.

La relation intergénérationnelle qui s'y développe permet l'épanouissement des deux générations qui échangent et travaillent ensemble à la création manuelle.



### Un concept inédit

L'idée de faire se rencontrer des enfants avides de découvrir le travail manuel et des gens de métier retraités ayant envie de transmettre leur savoir-faire se concrétise dans les associations L'Outil en Main selon trois principes fondamentaux : l'initiation aux métiers manuels et du patrimoine se fait dans de vrais ateliers, avec de vrais outils et dispensée par de vrais gens de métier.

Les métiers manuels ne s'apprenant pas dans les livres, « L'Outil en Main » permet aux enfants de découvrir les matériaux, de prendre conscience de ce qu'il faut de patience et de savoir-faire pour réaliser un objet et de concrétiser leur dextérité.

### Des objectifs concrets *L'Outil en Main*

L'Outil en Main contribue pleinement à la revalorisation des métiers manuels.

La sauvegarde de métiers en voie de disparition dont le savoir faire doit être conservé.

En offrant à l'enfant l'opportunité de découvrir les métiers manuels, l'Outil en Main peut lui permettre de s'orienter professionnellement vers un métier choisi.

Les femmes et hommes de métier retraités, par leur investissement dans les associations, retrouvent une utilité sociale leur permettant de « Mieux Vieillir ».

### *Tu as entre 9 et 14 ans*

*Tu veux :*

- . Réaliser un objet personnel
- . Utiliser de vrais outils
- . Dans un local équipé
- . Apprendre les bons gestes
- . Découvrir tes talents
- . Partager de bons moments
- . Rejoins **L'OUTIL EN MAIN**  
**de LA FLACHERE**
- . Atelier d'initiation aux métiers manuels  
**04 76 97 33 47**
- . Lieu de rassemblement et d'échanges
- . entre les jeunes et les anciens

